

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

ARAB BANKING CORPORATION TUNISIE

Siège social : ABC Bulding –Les Berges du Lac

L'ARAB BANKING CORPORATION TUNISIE publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2005 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 31 mars 2006. Ces états sont accompagnés des **projets non signés** des rapports général et spécial (*) du commissaire aux comptes, Mourad Guellaty

BILAN
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2005
(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	31 décembre 2005	31 décembre 2004
<u>ACTIF</u>			
1- Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP & TGT	4.1	3 770	3 995
2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	4.2	67 827	58 454
3- Créances sur la clientèle	4.3	83 880	100 311
4- Portefeuille-titres commercial		0	0
5- Portefeuille d'investissement	4.4	20	20
6- Valeurs immobilisées	4.5	823	2 014
7- Autres actifs	4.6	4 685	3 288
TOTAL ACTIF		161 005	168 082
<u>PASSIF</u>			
1 - Banque centrale et Centre de chèques postaux		0	0
2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	4.7	31 750	57 533
3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	4.8	103 215	82 517
4 - Emprunts et ressources spéciales	4.9	2 595	3 613
5 - Autres passifs	4.10	8 610	11 914
TOTAL PASSIF		146 170	155 577
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
1 - Capital		40 000	18 000
2 - Réserves		277	277
3 - Actions propres		0	0
4 - Autres capitaux propres		0	0
5 - Résultats reportés		(5 772)	(3 274)
6 - Résultat de l'exercice		(19 670)	(2 498)
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4.11	14 835	12 505
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		161 005	168 082

(*) Le CMF a invité la banque ainsi que son commissaire aux comptes à se conformer respectivement aux dispositions de l'article 3 nouveau et de l'article 3 sexis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée et complétée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

ABC (suite)

**ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2005
(Unité : en 1 000 DT)**

	Notes	31 décembre 2005	31 décembre 2004
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>			
HB 1 - Cautions, avals et autres garanties données		4 400	4 162
HB 2 - Crédits documentaires		727	472
HB 3 - Actifs donnés en garantie		0	0
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		5 127	4 634
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>			
HB 4 - Engagements de financement en faveur de la clientèle	4.12	7 466	9 368
HB 5 - Engagements sur titres		0	0
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES		7 466	9 368
<u>ENGAGEMENTS REÇUS</u>			
HB 6 - Engagements de financement reçus		0	0
HB 7 - Garanties reçues	4.13	60 791	77 309
TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS		60 791	77 309

**ETAT DE RESULTAT
EXERCICE DE 12 MOIS CLOS LE 31 DECEMBRE 2005
(Unité : en 1 000 DT)**

	Notes	Exercice 2005	Exercice 2004
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			
PR 1 - Intérêts et revenus assimilés	4.14	7 664	6 738
PR 2 - Commissions (en produits)		633	766
PR 3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		78	110
PR 4 - Revenus du portefeuille d'investissement		0	0
Total produits d'exploitation bancaire		8 375	7 614
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
CH 1 - Intérêts encourus et charges assimilées	4.15	(4 156)	(5 049)
CH 2 - Commissions encourues		(160)	(153)
CH 3 - Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		0	0
Total charges d'exploitation bancaire		(4 316)	(5 202)
PRODUIT NET BANCAIRE			
		4 059	2 412
PR 5 \ CH 4 - Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif		(17 336)	(489)
PR 6 \ CH 5 - Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		0	0
PR 7 - Autres produits d'exploitation		11	17
CH 6 - Frais de personnel		(3 031)	(2 513)

ABC (suite)

CH 7 - Charges générales d'exploitation	4.16	(2 811)	(1 170)
CH 8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(555)	(753)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(19 663)	(2 496)
PR 8 \ CH 9 - Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		0	0
Impôts sur les sociétés	4.17	(7)	(2)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		(19 670)	(2 498)
<i>PR 9 \ CH 10 - Solde en gain \ perte provenant des autres éléments extraordinaires</i>			
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		(19 670)	(2 498)
<i>Résultat net de l'exercice</i>			
<i>Effets des modifications comptables (net d'impôt)</i>			
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		(19 670)	(2 498)
RESULTAT PAR ACTION	4.21	(4,918)	(1,388)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
EXERCICE DE 12 MOIS CLOS LE 31 DECEMBRE 2005
 (Unité : en 1 000 DT)

	Note	Exercice 2005	Exercice 2004
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		10 181	5 286
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(4 449)	(5 192)
Dépôts \ Retraits dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		(2 147)	(2 072)
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		14 636	6 910
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		20 498	(58 892)
Acquisitions \ cessions des titres de placement		0	4 793
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(2 705)	(2 930)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(25 393)	3 118
Impôts sur les sociétés payés		(2)	(1)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		10 619	(48 980)
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		0	0
Acquisitions \ cessions sur portefeuille d'investissement		0	0
Acquisitions \ cessions sur immobilisations		1 191	697
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		1 191	697
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Emission d'actions		22 000	0
Emission d'emprunts		0	0
Remboursement d'emprunts		0	0
Augmentation \ diminution des ressources spéciales		(1 018)	(717)
Dividendes versés		0	0
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement		20 982	(717)
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		(59)	60
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		32 792	(49 000)
Liquidités et équivalents en début d'exercice		3 864	52 804
Liquidités et équivalents en fin de l'exercice	4.18	36 598	3 864

ABC (suite)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2005

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de l'Arab Banking Corporation–Tunisie sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96 – 112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

2. EXERCICE COMPTABLE

L'exercice comptable commence le 1^{er} janvier et s'achève le 31 décembre de la même année.

3. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de l'Arab Banking Corporation–Tunisie sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents*Comptabilisation des engagements hors bilan*

Les lettres de crédit et de garantie sont portées en hors bilan à mesure qu'elles sont contractées et sont transférées au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour le montant de décaissement.

Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2005 pour leurs montants rattachés audit exercice.

Les intérêts sur crédits net d'escompte sont comptabilisés dans les comptes d'intérêts constatés d'avance au moment du déblocage de ces crédits et sont comptabilisés en produits au fur et à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les "actifs courants" (classe A) parmi les "actifs nécessitant un suivi particulier" (classe B1), au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les agios sur les comptes courants gelés sont réservés et présentés en fin d'exercice en déduction des comptes courants débiteurs.

Provisions sur engagements

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par la circulaire BCT n° 99-04, qui définit les classes de risque et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

▪ A : actifs courants	0 %
▪ B1 : actifs nécessitant un suivi particulier	0 %
▪ B2 : actifs incertains	20 %
▪ B3 : actifs préoccupants	50 %
▪ B4 : Actifs compromis	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

3.2. Comptabilisation des intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus. En revanche, les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice et sont portées au bilan de la banque en compte de régularisation.

ABC (suite)

3.3. Conversion des opérations en monnaies étrangères

Les comptes de bilan et hors bilan libellés en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation aux cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les différences de change sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

3.4. Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la banque se détaillent comme suit :

Matériel de transport	20%
Mobilier et matériel bureau	10%
Matériel informatique	33%
Logiciels informatiques	20%, 33% et 50%
Agencement, Aménagement et Installations	10%

4. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars Tunisiens)

Note 4.1 – Caisse, et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2005 un total de **3 770** KDT et se décompose comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
Caisse	1 291	486
BCT	2 479	3 509
Total	<u>3 770</u>	<u>3 995</u>

Note 4.2 – Créances sur les établissements bancaires et financiers

Au 31 décembre 2005, le total de cette rubrique a atteint **67 827** KDT, et se répartit entre les postes suivants :

<u>Libellé</u>	<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
Dépôts à vue	8 928	53 705
Placements	55 554	0
Créances rattachées	94	37
Créances sur les Etablissements Financiers	3 250	4 700
Créances rattachées	1	12
Total	<u>67 827</u>	<u>58 454</u>

Note 4.3 – Créances sur la clientèle**4.3.1 - Ventilation par nature d'engagement**

Cette rubrique a atteint au 31 décembre 2005 un solde de **83 880** KDT se répartissant comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
Comptes courants débiteurs	32 798	19 454
Autres concours à la clientèle	77 311	85 818
Créances rattachées	977	2 762
Total brut	<u>111 086</u>	<u>108 034</u>
Provisions	(20 388)	(2 858)
Agios réservés	(6 778)	(4 835)
Produits perçus d'avance	(40)	(30)
Total Net	<u>83 880</u>	<u>100 311</u>

ABC (suite)

Le poste autres concours à la clientèle correspond aux :

Libellé	31/12/2005	31/12/2004
Chèques pour Crédit Immédiat	0	0
Escompte effets	9 840	15 294
Autres crédits à court terme	39 539	41 456
Crédits à moyen et long terme sur ressources ordinaires	27 542	25 483
Crédits à moyen et long terme sur ressources spéciales	390	3 585
Total brut	<u>77 311</u>	<u>85 818</u>

4.3.2 – Provisions

Comme indiqué dans le paragraphe 3.1, les provisions sur créances douteuses sont calculées en considération de la classification du risque des clients et les garanties y afférentes.

Au cours de l'année 2005, et suite à l'augmentation du capital de ABC Tunisie de 22 000 KDT ABC Tunis a annulé la garantie bancaire pour un total de 14 897 KDT au profit de ABC Tunisie en couverture d'actifs classés.

Ainsi, le mécanisme de couverture de risque assumé par les entités du groupe ABC sera supporté par ABC Tunisie.

4.3.3 - Ventilation par classe de risque (en montants bruts)

Nature de l'engagement	Actifs Classes 0 & 1		Actifs Classés 2, 3 & 4		Total	
	2005	2004	2005	2004	2005	2004
• Créances sur la clientèle	66 355	66 651	44 731	41 383	111 086	108 034
• Engagements hors bilan	4 873	4 501	254	133	5 127	4 634
Total	<u>71 228</u>	<u>71 152</u>	<u>44 985</u>	<u>41 516</u>	<u>116 213</u>	<u>112 668</u>

La ventilation des engagements selon leurs durées résiduelles est présentée dans la note 4.19.

Note 4.4 – Portefeuille d'investissement

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2005 un total de 20 KDT et représente des souscriptions de ABC Tunisie dans le capital de la Société Tunisienne de Garantie.

Note 4.5 – Valeurs immobilisées

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2005, 823 KDT dont le détail se présente comme suit :

Libellé	V.Brute au 31-12-2004	Acquis./ Cession	V.Brute au 31-12-2005	Amort. 2004	Dotations 2005	Amort. 2005	V.Nettes au 31-12-2005
Agencements, Aménagements Installations	1 240	(493)	747	(371)	31	(340)	406
Matériel de Transport	131	0	131	(64)	(26)	(90)	41
Matériel Informatique	763	2	765	(587)	(77)	(664)	100
Mobilier et Matériel de Bureau	888	(265)	623	(361)	(88)	(449)	174
Logiciels Informatiques	1 561	(43)	1 518	(1 186)	(231)	(1 417)	101
Total	<u>4 583</u>	<u>(799)</u>	<u>3 783</u>	<u>(2 569)</u>	<u>(391)</u>	<u>(2 960)</u>	<u>823</u>

ABC (suite)

Note 4.6 – Autres actifs

Le poste « Autres Actifs » totalise au 31 décembre 2005 un solde de 4 685 KDT et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2005	31/12/2004
Charges payées d'avance	356	26
Acomptes provisionnels	481	481
Crédits au personnel	247	444
Autres	3 601	2 338
Total	<u>4 685</u>	<u>3 288</u>

Note 4.7 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste totalise au 31 décembre 2005 un solde de 31 750 KDT et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2005	31/12/2004
Dépôts des étab. bancaires	23 027	50 751
Dépôts des étab. financiers	8 728	6 724
Dettes rattachées	2	64
Intérêts payés d'avance	(7)	(6)
Total	<u>31 750</u>	<u>57 533</u>

Note 4.8 - Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la Clientèle s'élèvent au 31 décembre 2005 à 103 215 KDT et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2005	31/12/2004
Dépôts à vue	54 009	26 852
Dépôts d'épargne	3 312	4 111
Comptes à terme, Bons de Caisse et Valeurs assimilées	45 703	51 564
Dettes rattachées	208	199
Intérêts payés d'avance	(17)	(209)
Total	<u>103 215</u>	<u>82 517</u>

Note 4.9 – Ressources spéciales

Les ressources spéciales totalisent au 31 décembre 2005 un solde de 2 595 KDT dont 20 KDT relatifs à des dettes rattachées et correspondent en totalité à des financements sur une ligne italienne (ITL 63 milliards).

Note 4.10 – Autres passifs

Le poste « Autres Passifs » totalise au 31 décembre 2005, 8 610 KDT et s'analyse comme suit :

Libellé	31/12/2005	31/12/2004
Congés payés et primes au personnel	552	413
Portefeuille encaissement	5 190	5 360
Dettes sociales	162	139
Etat, impôt et taxes	167	145
Autres	2 539	5 857
Total	<u>8 610</u>	<u>11 914</u>

Note 4.11 – Capitaux propres

A la date du 31-12-2004, le capital social s'élevait à 18 000 KDT composé de 1 800 000 actions d'une valeur nominale de 10 DT libéré en totalité. Au mois de Juin 2005, ABC Tunisie a augmenté son capital de 22 000 KDT. Ainsi au 31-12-2005, le capital social s'élève à 40 000 KDT composé de 4 000 000 actions d'une valeur nominale de 10 DT libéré en totalité. Le total des capitaux propres de la Banque, avant affectation du résultat de l'exercice 2005, s'élève au 31 décembre 2005 à 14 835 KDT. Cette rubrique se détaille comme suit :

ABC (suite)

Libellé	Capital	Réserves	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Total
Solde au 31-12-04	18 000	277	(3 274)	(2 498)	12 505
Affectation du résultat 2004			(2 498)	2 498	0
Augmentation du capital	22 000				22 000
Distribution de bénéfices					0
Résultat au 31-12-05				(19 670)	(19 670)
Solde au 31-12-05	40 000	277	(5 772)	(19 670)	14 835

Note 4.12 – Engagements de Financement En Faveur De La Clientèle :

Le poste « Engagements de Financement En Faveur de la Clientèle » totalise au 31 décembre 2005, 7 466 KDT et s'analyse comme suit :

Libellé	31/12/2005	31/12/2004
Lignes de crédits notifiées à la Clientèle et Non utilisées	7 466	8 879
Financement à Moyen et Long Terme	0	489
Total	<u>7 466</u>	<u>9 368</u>

Note 4.13 – Garanties reçues

Le poste « Garanties reçues » totalise au 31 décembre 2005, 60 791 KDT et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2005	31/12/2004
Garanties reçues des banques installées à l'étranger	32 154	30 000
Garanties reçues des banques installées en Tunisie (ABC Tunis)	15 000	29 897
Garanties reçues des assurances	0	200
Garanties reçues de l'Etat	1 741	4 638
Garanties reçues de la clientèle (*)	11 896	12 574
Total	<u>60 791</u>	<u>77 309</u>

(*)Les garanties reçues de la Clientèle concernent uniquement les garanties financières.

Note 4.14 - Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés s'élèvent au 31/12/2005 à **7 664** KDT contre 6 738 KDT au 31/12/2004 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2005	31/12/2004
Intérêts des créances sur les établissements bancaires et financiers	2 228	1 679
Intérêts des créances sur la clientèle	5 117	4 745
Revenus assimilés	319	314
Total	<u>7 664</u>	<u>6 738</u>

Note 4.15 - Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées s'élèvent au 31 décembre 2005 à 4 156 KDT contre 5 049 KDT au 31/12/2004 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2005	31/12/2004
Intérêts sur dépôts des établissements bancaires et financiers	1 469	1 289
Intérêts sur dépôts de la clientèle	2 687	3 760
Total	<u>4 156</u>	<u>5 049</u>

Note 4.16 – Charges générales d'exploitation

Les Charges Générales d'Exploitation ont atteint au 31 décembre 2005 un total de 2 811 KDT contre 1 170 KDT au 31/12/2004 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2005	31/12/2004
Impôts et taxes	55	51
Travaux et fournitures services extérieurs	871	655
Transports et déplacements	86	79
Frais divers d'exploitation	1 799	385
Total	<u>2 811</u>	<u>1 170</u>

ABC (suite)

Note 4.17 – Impôt sur les sociétés

La banque est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux de 35 % sur la base du bénéfice imposable. Le bénéfice imposable au titre de l'exercice 2005 s'établit comme suit :

- Perte comptable avant impôt	(19 663)
- Charges non déductibles	0
- Produits non imposables	0
- Résultat fiscal	(19 663)
Taux d'impôt	<u>35 %</u>
- Impôt théorique	0
- Impôt sur les sociétés (minimum d'impôt)	7

Note 4.18 – Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités de la Banque ont atteint 36 598 KDT au 31 décembre 2005 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2005	31/12/2004
Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT	3 770	3 995
Créances sur les Etablissements Bancaires	64 578	53 742
Banque Centrale de Tunisie (Passif)		
Dépôts et Avoirs des Etablissements Bancaires	(31 750)	(53 873)
Total	<u>36 598</u>	<u>3 864</u>

AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 4.19 – Ventilation des actifs et des passifs selon leur durée résiduelle

	Inf. à 3 mois	3 mois à 6 mois	6 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Sup. à 5 ans	Durée indéterminée	Total
ACTIFS							
• Caisse et avoirs auprès de la BCT, TGT et CCP	3 770	0	0	0	0	0	3 770
• Créances sur les établissements bancaires et financiers	64 577	0	3 250	0	0	0	67 827
• Créances sur la clientèle	51 904	4 226	1 299	19 560	6 891	0	83 880
• Portefeuille-titres commercial	0	0	0	0	0	0	0
• Portefeuille d'investissement	0	0	0	0	0	20	20
• Valeurs immobilisées	0	0	0	0	0	823	823
• Autres actifs	0	0	0	0	0	4 685	4 685
Total	<u>120 251</u>	<u>4 226</u>	<u>4 550</u>	<u>19 560</u>	<u>6 891</u>	<u>5 528</u>	<u>161 005</u>
PASSIFS							
• BCT et CCP	0	0	0	0	0	0	0
• Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	31 750	0	0	0	0	0	31 750
• Dépôts et avoirs de la clientèle	60 171	15 109	4 767	22 851	317	0	103 215
• Ressources spéciales	0	0	0	2 376	219	0	2 595
• Autres passifs	0	0	0	0	0	8 610	8 610
CAPITAUX PROPRES	0	0	0	0	0	14 835	14 835
Total	<u>91 921</u>	<u>15 109</u>	<u>4 767</u>	<u>25 227</u>	<u>536</u>	<u>23 445</u>	<u>161 005</u>
Position nette	<u>28 330</u>	<u>(10 883)</u>	<u>(217)</u>	<u>(5 667)</u>	<u>6 355</u>	<u>(17 917)</u>	<u>0</u>

ABC (suite)

Note 4.20 – Transactions avec les parties liées

La Banque a conclu un contrat de bail, commençant à courir à partir de Janvier 2000, avec ABC-Tunis portant sur la location du siège social. Le total des loyers payés s'élève à 13,6 KDT pour l'exercice 2005.

Les charges communes aux deux banques ABC Tunisie et ABC Tunis et supportées par cette dernière sont refacturées à ABC Tunisie à hauteur de 65%. Le total de ces charges a atteint au 31 décembre 2005, 298 KDT HT.

Durant 2005, ABC Tunisie a reçu 991 KTD comme rémunération de ces dépôts auprès de ABC Tunis et a payé 1 051 KTD en tant qu'intérêts encourus en rémunération des dépôts de cette même banque chez ABC Tunisie.

Au 31/12/2005, ABC Tunisie a reçu des garanties pour 15 000 des entités du groupe ABC détaillés comme suit :

- 15 000 KTD de ABC Tunis en couverture d'une facilité de caisse accordée à un client.

Note 4.21 - Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005, se présentent comme suit :

	<u>31.12.2005</u>	<u>31.12.2004</u>
Résultat net (en DT)	(19 670 026)	(2 497 838)
Résultat net attribuable aux actions ordinaires (en DT)	(19 670 026)	(2 497 838)
Nombre moyen d'actions ordinaires	4 000 000	1 800 000
Résultat par action (en DT)	(4,918)	(1,388)

Le résultat par action ainsi déterminé correspond au résultat de base par action. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2005

Messieurs les Actionnaires,
Arab Banking Corporation Tunisie

Nous avons examiné les états financiers de la société Arab Banking Corporation Tunisie au 31 Décembre 2005. Notre examen a été effectué conformément aux normes d'audit internationales généralement admises et a comporté en conséquence les sondages des livres comptables et toutes autres procédures de révision que nous avons jugées nécessaires en la circonstance.

Les fonds propres de la société sont devenus en deçà de la moitié du capital social en raison des pertes cumulées qui ont été enregistrées au 31 décembre 2005. De ce fait, une assemblée générale extraordinaire des actionnaires doit être convoquée à l'effet de statuer sur la poursuite de l'activité conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

A notre avis, et compte tenu de ce qui est précédemment indiqué, le bilan de la société Arab Banking Corporation Tunisie et les états de résultat et des flux de trésorerie ainsi que les notes annexes expriment de façon sincère et régulière la situation financière de la société au 31 Décembre 2005 et le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date. Les états financiers sont établis sur la base des méthodes comptables d'évaluation et de présentation préconisées par les normes comptables tunisiennes et sont comparables à ceux de l'exercice précédent.

Par ailleurs, les informations financières incluses dans le rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'exercice 2005 sont conformes aux données financières figurant dans les états financiers ci-dessus indiqués.

Tunis,

Mourad Guellaty

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2005

Messieurs les Actionnaires,
Arab Banking Corporation Tunisie

Nous portons à votre connaissance que nous n'avons reçu aucun avis de la part de votre Conseil d'Administration concernant la réalisation au cours de l'exercice 2005 d'opérations régies par les dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

Par ailleurs, les examens que nous avons entrepris au cours de notre mission n'ont pas révélé d'opérations entrant dans le cadre du dit article.

Tunis,
Mourad Guellaty